



NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 83
Présents : 30
Représentés (pouvoirs) : 2

Date de la première convocation : 30/03/2023
Date de la deuxième convocation : 07/04/2023

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération : 02/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 11 AVRIL 2023**

Délibération n° DCS/2023/13

OBJET : ELECTION DU 5EME VICE PRESIDENT(E), MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE ONZE AVRIL

Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 06/04/2023 qui ne s'est pas tenu faute de quorum.

Etaient présents ou représentés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : BONNARDEL Jérôme, BUTEL Alexandra, SELLIER Jacques,

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : ACHIN Richard, GUILLE Raphaël, BONNABEL Eveline, MONFORT Didier, DABAT Marc, DESSEIN Aurélie, GINSBERG RIGAUD Catherine, MACLE Josiane, MOREL Christian, PY Martine représenté(e) par MACLE Josiane (pouvoir), ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : BONNAFFOUX Joël, CLAUZIER Élisabeth, ESTACHY Jean-François, COGORDAN André suppléant de PONS Julien,

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEGRA Francesco, LAZARO Marie-Christine suppléant de ARNAUD Jean-Michel, AYACHE Serge, BOUTRON Claude, DAVID Isabelle suppléant de BUTZBACH Pimprenelle, COMBE Hervé, COSTORIER Rémi, DIDIER Roger représenté(e) par BOUTRON Claude (pouvoir), DUGELAY Denis, GRIMAUD Roger, BERNERD Françoise suppléant de MOSTACHI Ginette, MULLER Christian, BENOITS Yves,

Etaient absents ou excusés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : ACANFORA Christiane, AQUINO Roger, BARTHELEMY Monique, PANSERI Jean-Marc, BOURGAT Michel, BRIOULLE Jean-Pierre, CONTOZ Jean-François, DE BONNAULT Marie-José, FRANCOU Jacques, FROGET Alain, GILARDEAU Christian, IDELOVICI Richard, LAURENS Jean, ALLEMAND Georges, RICOU CHARLES Michel, ROUSSEAU Jean, VERBAUWEN Marie-Josèphe,

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : BELLON Marie, BERNARD Julie, BICAIS Jean-Jacques, BLACHE Jean-Luc, BOYER Christophe, CARLUE Ivan, COLLE Jean-Pierre, COLLIN François, DISDIER Christophe, DUMAS Christian, ESCALLE Jean, GARCIN Bernard, RAYNE Jean-Michel,

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : ARNAUD Rolland, BORRELLY Alexandre, BOURGADE Béatrice, CHEVALIER Florence, FEUILLASSIER Béatrice, KUENTZ Adèle, LEFORT

Dominique, REYNAUD Laurent, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SOLOMIAC Florence, TAIX Marie-Laure,
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : AILLAUD Jean-Baptiste, ALLEC Patrick,
BROCHIER Jean-Louis, GAY-PARA Michel, GRENIER Maryvonne, HUBAUD Christian, JOUBERT
Claudie, LOUCHE Frédéric, ODDOU Rémy,

Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

Mr Pascal SAUTY, Chargé de Mission SIG Observation
Mme Lucile NIVOU, Chargé de Mission Développement Territorial
Mr GALLES Simon, Chargé de Mission Urbanisme

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Mr Jérôme BONNARDEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président annonce que, suite au changement de gouvernance à la mairie du Dévoluy, la Communauté de Communes Buëch Dévoluy a désigné Mme Alexandra BUTEL, titulaire, et M. Alain LAURENS, suppléant, au Syndicat mixte du SCoT.

Se basant sur la délibération du 24 septembre 2020 n°DCS/2020/08 relative à l'élection des Vice-Présidents et membres du bureau et à la représentativité des EPCI dans la répartition de ces postes, le Président propose la candidature de Mme BUTEL en tant que 5ème Vice-Présidente et membre du bureau syndical et M. LAURENS, son suppléant si aucun autre candidat se déclare.

Mme BUTEL, présente en séance, est invitée à se présenter à l'assemblée.
Le vote est entériné à l'unanimité des membres.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,
Benoît ROUSTANG

